



L'ISLE SUR LA SORGUE

Règlement du concours des vitrines «Décembre en bande dessinée»

OBJECTIFS

La ville de L'Isle sur la Sorgue organise un concours des vitrines intitulé : “ Décembre en bande dessinée ”. Celui-ci se déroule du 4 au 31 Décembre 2020 inclus. Il s'adresse aux personnes âgées de 5 à 99 ans dans le cadre de la période de Décembre. Ce concours, sans droit d'inscription et sans obligation d'achat, est ouvert à tous.

GENERALITES

Organisateur :

Mairie de L'Isle sur la Sorgue : Direction Culture et Vie Locale

Lieu et horaires du concours :

- Du vendredi 4 au jeudi 31 décembre 2020 : Les participants sont invités à découvrir dans les vitrines des commerçants partenaires une affiche avec un personnage de bande dessinée à reconnaître.
- Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet du vendredi 4 décembre au mardi 5 janvier 2021.
- A partir du 10 janvier 2021 (date à déterminer): Remise des prix

Composition du jury :

- Représentants de la commune : élues à la culture, festivités
- Membres des services municipaux : Culture, Vie Locale

Candidature :

- L'inscription est gratuite

- Pour participer : Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet.
- Le bulletin peut être incomplet, le vainqueur sera la personne qui aura découvert le plus de personnages.

Modalité du concours :

Le bulletin réponse est disponible :

- A la Direction Culture et Vie Locale
 - A l'accueil de la Mairie
 - Sur le Site Internet de la Ville
-
- Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet.
-
- Le bulletin peut être incomplet, le vainqueur sera la personne qui aura découvert le plus de personnages.

Catégories :

- Catégorie unique de 5 à 99 ans

RESULTATS :

Désignation du vainqueur :

Le jury examine les bulletins réponse, comptabilise le nombre de bonnes réponses et procède, si nécessaire à un tirage au sort. La décision du jury est sans appel.

Candidat vainqueur :

Le prix : Bon d'achat et cadeaux ville

Deuxième et troisième prix :

Cadeaux ville

Remise des prix :

La remise du prix se déroulera à partir du 10 janvier 2021 (date à déterminer).
Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.